

**COMPTE-RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUI 2015**

---//---

L'an Deux Mille Quinze, le vingt cinq juin à seize heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Michel Buillard, Maire de la Ville de PAPEETE.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 16 heures 23.

Le Conseil Municipal, Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, nomme Madame Bélanda GUIDO, conseillère municipale, à l'unanimité, en qualité de secrétaire de séance.

La Secrétaire procède à l'appel des membres :

NOM ET PRENOM	PRESENT	ABSENT	PROCURATION A	Observations
BUILLARD Michel	X			<i>n'a pas participé au débat et au vote des délibérations n°2015-60 et n°2015-61.</i>
MAIOTUI Paul	X			
TEAHA Danièle		X	GUIDO Bélanda	
TEMEHARO René		X		<i>Est arrivé lors du débat de la délibération n°2015-60 et a quitté définitivement la séance lors du débat de la délibération n°2015-67.</i>
TRAFTON Mareva		X	ADAMS Myrna	<i>Est arrivée lors du débat de la délibération n°2015-60.</i>
TAMA-GEORGES Hinatea	X			
FONG LOI Charles		X	TANSEAU Robert	
PUHETINI Sylvana		X	BUILLARD Michel	
TANSEAU Robert	X			
RIJKAART Alice	X			
TEATA Marcelino		X	TAMA-GEORGES Hinatea	
LE GAYIC Roméo	X		LOMBARD Adrien	<i>a quitté définitivement la séance lors du débat de la délibération n°2015-60.</i>
ADAMS Myrna	X			
MAI Alain	X			
CHAMPS Agnès	X			
LOMBARD Adrien	X			
LIVINE Danielle		X	TINORUA Mireille	
LO SIOU Jean-Pierre	X			
LEHARTEL Manouche		X		

KOUAKOU Georges	X			
MARTY Bruno		X		Est arrivé lors du débat de la délibération n°2015-59.
GUIDO Bélanda	X			a quitté définitivement la séance lors du débat de la délibération n°2015-64.
HANDACHY Soumia		X	LO SIOU Jean-Pierre	Est arrivée lors du débat de la délibération n°2015-59 et a quitté définitivement la séance lors du débat de la délibération n°2015-60.
TAHIATA Martha	X			
REY Steven	X		RIJKAART Alice	a quitté définitivement la séance lors du débat de la délibération n°2015-60.
TINORUA Mireille	X			
CARLSON Jean-Michel	X			
AMARU Hans		X	CARLSON Jean-Michel	
TEURURAI Lowna		X		
NENA Tauhiti		X	CHANT Mike	
CHANT Mike	X			
GRAND Moeava		X	PORLIER Mihihana	
PORLIER Mihihana	X			
IENFA Jules	X			
BOUTEAU Nicole		X	IENFA Jules	
TOTAL	20	15		

Le nombre des membres composant le Conseil Municipal est de 35 dont 35 en exercice.

20 membres sont présents à l'ouverture de cette séance, formant la majorité. Le Conseil Municipal peut délibérer valablement aux termes de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour de cette séance porte sur l'examen des affaires suivantes :

I°) Adoption du procès-verbal de la séance du 27 mai 2015:

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal si le procès-verbal de la séance du 27 mai 2015 appelle de leur part des observations.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité. (1 abstention)

II°) Décisions prises par le Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de sa délégation:

• **En matière d'occupation du domaine public au marché municipal de Papeete :**

N°	OBJET DE LA DECISION	RENDUE EXECUTOIRE LE
2015-19	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TAHUAITU GISELE le 23/12/14 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « fleuriste », pour un montant total mensuel du loyer de 6000 F.	14/04/2015
2015-20	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme PAITIA épse TAU Nui, Vanaura le 21/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « fleuriste », pour un montant total mensuel du loyer de 12 000 F.	26/03/2015
2015-21	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme YIN-SUN SIOU-TSAN le 15/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « fleuriste », pour un montant total mensuel du loyer de 12 000 F.	26/03/2015
2015-22	Contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme PAOFAI Isabelle, Heitiare le 15/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « fleuriste », pour un montant total mensuel du loyer de 6 000 F.	26/03/2015

2015-23	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TORII DELPHINE le 27/03/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « fleuriste », pour un montant total mensuel du loyer de 18 000 F.	12/05/2015
2015-24	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme KAVERA AVERII le 15/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « fleuriste », pour un montant total mensuel du loyer de 12 000 F.	26/03/2015
2015-25	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme KAVERA CHRISTINE le 15/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « fleuriste », pour un montant total mensuel du loyer de 6 000 F.	26/03/2015
2015-26	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TEMATAHOTOA épouse HAUATA INAHUARI le 15/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « fleuriste », pour un montant total mensuel du loyer de 12 000 F.	26/03/2015
2015-27	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme DUBOIS AHMIRTA le 30/05/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « fleuriste », pour un montant total mensuel du loyer de 6 000 F.	26/03/2015
2015-28	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec M. KOUAKOU Georges le 20/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « fleuriste », pour un montant total mensuel du loyer de 12 000 F.	26/03/2015
2015-29	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme KOUAKOU MAHANA le 20/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « fleuriste », pour un montant total mensuel du loyer de 12 000 F.	26/03/2015
2015-30	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme PORI HELENE le 02/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « fleuriste », pour un montant total mensuel du loyer de 6 000 F.	14/04/2015
2015-31	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme PORI épouse KOUAKOU HELENE le 20/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « fleuriste », pour un montant total mensuel du loyer de 18 000 F.	26/03/2015
2015-32	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TEUIRA épouse RICHMOND ANGELA le 30/03/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « fleuriste », pour un montant total mensuel du loyer de 23 000 F.	14/04/2015
2015-33	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TEUIRA DIANE le 15/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « fleuriste », pour un montant total mensuel du loyer de 6 000 F.	26/03/2015
2015-34	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme AGNIE FLORINA le 20/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat - RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 25 500 F.	30/03/2015
2015-35	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec M. NEHEMIA Vini le 20/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat - RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 16 500 F.	30/03/2015
2015-36	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TETUA Odile le 20/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat - RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 8250 F.	30/03/2015
2015-37	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme LIPINI JOSEPHINE le 20/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat - RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 7 500 F.	30/03/2015
2015-38	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TIHONI Lydia le 20/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat - RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 3 000 F.	30/03/2015
2015-39	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme MOEARO Hina, Mireille le 20/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat - RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 6 000 F.	30/03/2015
2015-40	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme MANA BRIDINETTE, le 20/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat - RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 8 500 F.	30/03/2015
2015-41	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec M. AH-LO MOUI, le 20/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat - RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 8 000 F.	30/03/2015
2015-42	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme URARII PUREA, le 20/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat - RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 18 000 F.	02/04/2015
2015-43	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme MAIHI HINANUI, le 14/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat - RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 6 000 F.	12/05/2015
2015-44	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme ATAE VIOLA, le 14/04/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FRUIT », pour un montant total mensuel du loyer de 5 000 F.	12/05/2015

2015-45	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec M. ATAE MAREA PASCAL, le 31/03/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat - RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 6 000 F.	12/05/2015
2015-46	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec M. TETIARAHI ELVIS, le 03/03/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT », pour un montant total mensuel du loyer de 10 500 F.	14/04/2015
2015-47	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec M. TETIARAHI HERENUI, le 26/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat - RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 12 000 F.	30/03/2015
2015-48	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec M. MAI JUNIOR, le 22/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FRUIT », pour un montant total mensuel du loyer de 5 000 F.	30/03/2015
2015-49	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec M. TETIARAHI MARLOWA MAHINARII, le 30/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat - RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 3 000 F.	30/03/2015
2015-50	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme LAM KEU TAINA, le 21/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat - RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 3 000 F.	30/03/2015
2015-51	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme BRUNEAU AGNES, le 21/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat », pour un montant total mensuel du loyer de 3 000 F.	30/03/2015
2015-52	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme ATAE MIRIAMA, le 22/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat - RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 6 000 F.	30/03/2015
2015-53	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TAMAHAHE CINDY, le 22/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat - RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 3 000 F.	30/03/2015
2015-54	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec M. ATAE BRUNO, le 22/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Fruit - RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 3 750 F.	30/03/2015
2015-55	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme HIKUTINI KOMUHEI, le 22/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Artisanat - RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 6 000 F.	30/03/2015
2015-56	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec M. ATAE ARIITEA HAAPAIRAI, le 22/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « Fruit », pour un montant total mensuel du loyer de 3 750 F.	30/03/2015
2015-57	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme ATAE RAUANA LEILA, le 22/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FRUIT », pour un montant total mensuel du loyer de 5 000 F.	30/03/2015
2015-58	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme SANFORD épouse TETIARAHI FRANCINE VAHINUI, le 04/03/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 1 500 F.	14/04/2015
2015-59	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme HIRO EMILIE, le 22/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 15000 F.	02/04/2015
2015-60	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme HAOA MARITA, le 29/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FRUIT – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	15/04/2015
2015-61	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme CHIN KING CECILIENNE, le 26/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 3000 F.	31/03/2015
2015-62	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme AGNIE ROSITA, le 26/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 9000 F.	31/03/2015
2015-63	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TAHARIA JULIENNE, le 26/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 6000 F.	31/03/2015
2015-64	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme PAPARA PRISLA, le 23/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 4500 F.	31/03/2015
2015-65	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme MAE CAMILLE, le 28/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 6000 F.	31/03/2015
2015-66	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme HOOTINI MITIANA, le 26/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur	31/03/2015

	« ARTISANAT – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 3000 F.	
2015-67	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec M. HOATA IOANE, le 30/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « FRUIT – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 2500 F.	01/04/2015
2015-68	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme NARU ROSALIE le 23/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 6000 F.	31/03/2015
2015-69	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme NARU épouse TEKEHU CATHERINE, le 04/02/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 7 500 F.	31/03/2015
2015-70	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TEREOPA SANDY, le 28/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 3000 F.	31/03/2015
2015-71	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TAUHIRO URATUA, le 23/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 15000 F.	02/04/2015
2015-72	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TAMAITIORE CHANTAL, le 23/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 13 500 F.	31/03/2015
2015-73	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TEMATAHOTOA ROSA, le 28/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 7 500 F.	31/03/2015
2015-74	Avenant 2015 au contrat d'occupation du domaine public passé avec Mme TCHANG SING épouse NEHEMIA TZI Y LAI dit IRENE, le 23/01/2015 pour un emplacement au marché municipal dans le secteur « ARTISANAT – RDC », pour un montant total mensuel du loyer de 9000 F.	31/03/2015

III°) Examen des affaires comme suit :

<p>Délibération n° 2015-59 <i>M. Bruno MARTY et Mme Soumia HANDACHY sont arrivés lors du débat de cette délibération.</i></p>	<p>Unanimité Dont 10 procurations.</p>
<p>Sur le rapport n° 2015-37 présenté par Mme Myrna ADAMS,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE ce qui suit :</p> <p>L'indemnité horaire de base (IHB) allouée aux hommes du rang, sous-officiers et officiers de sapeurs-pompiers volontaires, est fixée comme suit :</p> <p>Officiers (Major, Lieutenant, Capitaine, Commandant) : 1 200 XPF Sous-Officiers (Adjudant-chef, Adjudant) : 1 100 XPF Sous-Officiers (Sergent-chef, Sergent) : 1 000 XPF Personnel du rang : 900 XPF</p> <p>Les gardes effectuées au centre d'incendie et de secours de Papeete sont soit actives, soit passives et donnent lieu à perception d'un forfait d'indemnités horaires, incompatible avec le versement d'indemnités horaires simultanées.</p> <p>Une garde de 24h ou de 12h est dite active lorsque le sapeur-pompier volontaire assure la présence au sein du casernement pour partir en intervention et accomplir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La vérification journalière des matières et équipements ; - La manœuvre de la garde (FMA) ; - Les travaux d'entretien des véhicules et du casernement. <p>Toute absence de réalisation d'une de ces missions, sauf pour départ en intervention, transforme la garde active en garde passive.</p> <p>La garde de 24h est indemnisée par 14 heures de montant de base. La garde active de 12h est indemnisée par 9 heures du montant de base. La garde passive est indemnisée par 2 heures du montant de base pour 4 heures de garde effective.</p> <p>Les gardes de nuit et permanence des stationnaires sont rétribuées en garde passive.</p>	

Le taux d'astreinte est de 8% de l'indemnité horaire de base du grade.
 Le taux pour une intervention est de 100% de l'indemnité horaire de base du grade.
 Le taux pour une intervention de nuit dimanche et jours fériés est de 150% de l'indemnité horaire de base du grade.

Le taux pour une action de formation pour un stagiaire est de 75% de l'indemnité horaire de base du grade.
 Le taux pour une action de formation pour un formateur est de 100% de l'indemnité horaire de base du grade.

Le nombre maximum des indemnités horaires pouvant être perçues, hors astreintes, sur une année civile, par un sapeur-pompier volontaire du centre d'incendie et de secours de Papeete, ne relevant pas du service de santé et de secours médical, est fixé à un équivalent de 1100 indemnités.

Le nombre mensuel des indemnités perçues par un sapeur-pompier volontaire ne peut être supérieur à un dixième (1/10) du nombre annuel maximum d'indemnités horaires fixé précédemment.

<p>Délibération n° 2015-60 <i>M. le Maire n'a pas participé au vote de cette délibération.</i> <i>M. Paul MAIOTUI est nommé en tant que Président de séance.</i> <i>M. René TEMEHARO et Mme Mareva TRAFON sont arrivés lors du débat de cette délibération.</i> <i>M. Steven REY, Mme Soumia HANDACHY et M. Roméo LE GAYIC ont quitté définitivement la séance lors du débat de cette délibération.</i></p>	Unanimité Dont 11 procurations.
--	---------------------------------------

Sur le rapport n° 2015-38 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DONNE ACTE** au Maire de la présentation du compte administratif pour l'exercice 2014, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats à la clôture de l'exercice 2013		476 234 953		166 810 333		643 045 286
Part affectée à l'investissement exercice 2014	155 265 000				155 265 000	
Opérations de l'exercice 2014	4 919 569 645	5 085 703 761	811 289 707	1 190 759 777	5 730 859 352	6 276 463 538
TOTAUX	5 074 834 645	5 561 938 714	811 289 707	1 357 570 110	5 886 124 352	6 919 508 824
Résultats de l'exercice 2014		166 134 116		379 470 070		545 604 186
Résultats de clôture de l'exercice 2014		487 104 069		546 280 403		1 033 384 472

Solde d'exécution de l'exercice cumulé {	Déficit	0
	Excédent	546 280 403
Restes à réaliser en dépenses d'invts:		224 833 812
Restes à réaliser en recettes d'invts :		6 682 585
Excédent total de financement des invts :		328 129 176

CONSTATE l'identité de valeurs entre les chiffres du compte de gestion pour l'exercice 2014 du Trésorier des Iles du Vent, des Archipels et des Australes, receveur municipal, et ceux du compte administratif du Maire, s'agissant des reports à nouveau, des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice, des débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Le compte de gestion du comptable n'appelle sur ces points précis ni observation, ni réserve.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats ainsi qu'il suit :

- Résultat de fonctionnement : + 487 104 069 francs
- Résultat d'investissement : + 546 280 403 francs
- Résultat d'ensemble : + 1 033 384 472 francs

Délibération n° 2015-61 <i>M. le Maire n'a pas participé au vote de cette délibération.</i> <i>M. Paul MAIOTUI est nommé en tant que Président de séance.</i>	Unanimité Dont 11 procurations.
--	---------------------------------------

Sur le rapport n° 2015-39 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DONNE ACTE** au Maire de la présentation du compte administratif du budget annexe service de collecte et de traitement des ordures ménagères et des déchets végétaux pour l'exercice 2014, lequel peut se résumer selon le tableau des résultats année 2014 ci-dessous :

Libellé	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Résultats à la clôture de l'exercice 2013	237 675 048	0
Opérations de l'exercice 2014	470 693 161	640 169 858
TOTAUX	708 368 209	640 169 858
Résultats de l'exercice 2014	169 476 697	
Résultats de clôture de l'exercice 2014	-68 198 351	

CONSTATE l'identité de valeurs entre les chiffres du compte de gestion pour l'exercice 2014 du Trésorier des Iles du Vent, des Archipels et des Australes, receveur municipal, et ceux du compte administratif du Maire, s'agissant des reports à nouveau, du résultat de l'exercice, des débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
 Le compte de gestion du comptable n'appelle sur ces points précis ni observation, ni réserve.

ARRETE les résultats ainsi qu'il suit :

- Résultat de fonctionnement : - 68 198 351 francs
- Résultat d'investissement : + 0 francs
- Résultat d'ensemble : - 68 198 351 francs

Délibération n° 2015-62	Majorité Dont 12 procurations.
--------------------------------	--------------------------------------

Sur le rapport n° 2015-49 présenté par **M. Adrien LOMBARD**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à signer le projet de protocole d'accord tripartite entre la Commune, la Polynésienne des Eaux et Mme Levy, relatif aux conditions de transfert du service privé de l'eau géré par la société Vaitia dans le service concédé de distribution publique de l'eau potable de la commune de Papeete.

Délibération n° 2015-63	Majorité Dont 12 procurations.
--------------------------------	--------------------------------------

Sur le rapport n° 2015-50 présenté par **M. Adrien LOMBARD**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** l'avenant n°11 à la convention de concession du service de distribution publique d'eau potable de la Commune de Papeete et **AUTORISE** le Maire à signer le dit avenant.

Délibération n° 2015-64 <i>Mme Bélanda GUIDO a quitté définitivement la séance lors du débat de cette délibération.</i>	Unanimité Dont 11 procurations.
---	---------------------------------------

Sur le rapport n° 2015-40 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** les autorisations de programme et le phasage des crédits de paiement (CP) correspondant et **ABROGE** toutes dispositions antérieures contraires.

Délibération n° 2015-65	Unanimité Dont 11 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-43 présenté par M. René TEMEHARO,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE le dossier technique de l'opération « acquisition d'un lot d'éclairage – projecteur de scène » ; ESTIME le coût de l'opération à 299 152 FCFP financée à 100% par le F.I.P et AUTORISE le Maire à signer la convention de financement afférente.</p>	
Délibération n° 2015-66	Unanimité Dont 11 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-44 présenté par M. René TEMEHARO,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE :</p> <ul style="list-style-type: none">- le dossier technique de l'opération « Rénovation des poteaux d'incendie – 9^{ème} tranche » ;- le financement de cette opération dont le coût total est évalué à 15 244 541 FCFP TTC comme suit :<ul style="list-style-type: none">- Subvention du FIP (50%) : 7 622 271 FCFP- Part communale (50%) : 7 622 270 FCFP. <p>AUTORISE le Maire à signer la convention de financement relative à la participation du Pays à cette opération, à lancer les appels d'offres, et à signer les marchés à intervenir.</p> <p>ANNULE et REPLACE la délibération n°2014-71 du 25 septembre 2014.</p>	
Délibération n° 2015-67 <i>M. René TEMEHARO a quitté définitivement la séance lors du débat de cette délibération.</i>	Unanimité Dont 11 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-41 présenté par Mme Alice RIJKAART,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE le Budget supplémentaire de la Commune de Papeete, Exercice 2015, et l'ARRETE tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :</p> <p>Six milliards six cent vingt-cinq millions sept cent vingt-quatre mille deux cent trente et un francs (6 625 724 231 F CFP) répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de : cinq milliards quatre cent trente-neuf millions deux cent soixante-sept mille trente-deux francs (5 439 267 032 F CFP) ;➤ en recettes et en dépenses d'investissement à la somme de : un milliard cent quatre-vingt-six millions quatre cent cinquante-sept mille cent quatre-vingt-dix-neuf francs (1 186 457 199 F CFP).	
Délibération n° 2015-68	Unanimité Dont 11 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2015-42 présenté par Mme Alice RIJKAART,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE le Budget supplémentaire du budget annexe du service de collecte et de traitement des ordures ménagères et de déchets végétaux de la Commune de PAPEETE, Exercice 2015, et l'ARRETE tant en recettes qu'en dépenses de fonctionnement à la somme de :</p> <p>Sept cent vingt et un millions huit mille trois cent cinquante et un francs CFP (721 008 351 F CFP) répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de : Sept cent vingt et un millions huit mille trois cent cinquante et un francs CFP (721 008 351 F CFP) ;	

FIXE le montant total de la subvention d'équilibre pour l'exercice 2015 à : 257 798 351 F CFP.

INSCRIT cette subvention au budget principal de la commune en dépenses à l'article 657364 et au budget annexe en recette à l'article 774, exercice 2015

Délibération n° 2015-69

Unanimité
Dont 11
procurations.

Sur le rapport n° 2015-45 présenté par **M. Paul MAIOTUI**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à lancer un appel d'offres pour les travaux de réfection de la voirie à effectuer dans le périmètre de la Commune de Papeete à signer le marché et les avenants à intervenir pour la période 2016-2018 et **FIXE** le montant maximum total du marché sur trois (3) ans à TROIS CENT SOIXANTE MILLIONS DE FRANCS CFP TVA INCLUSE (360 000 000 FCFP TTC). Les montants annuels minimum et maximum des commandes, arrêtés en valeur et susceptibles d'être effectués par année, sont respectivement, TVA incluse, de 30 000 000 FCFP TTC et 120 000 000 FCFP TTC.

Délibération n° 2015-70

Unanimité
Dont 11
procurations.

Sur le rapport n° 2015-46 présenté par **M. Michel BUIILLARD**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à lancer un appel d'offres pour le nettoyage et l'entretien des locaux et appareils sanitaires publics communaux de la Ville de Papeete et à signer le marché et les avenants à intervenir pour la période 2016-2018 et **FIXE** le montant maximum total du marché sur trois (3) ans à SOIXANTE DIX HUIT MILLIONS DE FRANCS CFP TVA INCLUSE (78 000 000 FCFP TTC). Les montants annuels minimum et maximum des commandes, arrêtés en valeur et susceptibles d'être effectués par année, sont respectivement, TVA incluse, de 6 500 000 FCFP TTC et 26 000 000 FCFP TTC.

Délibération n° 2015-71

Unanimité
Dont 11
procurations.

Sur le rapport n° 2015-47 présenté par **M. Michel BUIILLARD**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à lancer un appel d'offres pour le traitement des déchets verts de la Commune de Papeete à signer le marché et les avenants à intervenir pour la période 2016-2018 et **FIXE** le montant maximum total du marché sur trois (3) ans à SOIXANTE DIX HUIT MILLIONS DE FRANCS CFP TVA INCLUSE (78 000 000 FCFP TTC). Les montants annuels minimum et maximum des commandes, arrêtés en valeur et susceptibles d'être effectués par année, sont respectivement, TVA incluse, de 6 500 000 FCFP TTC et 26 000 000 FCFP TTC.

Délibération n° 2015-72

Unanimité
Dont 11
procurations.


Sur le rapport n° 2015-48 présenté par **M. Michel BUIILLARD**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte et de traitement des déchets pour l'année 2014.

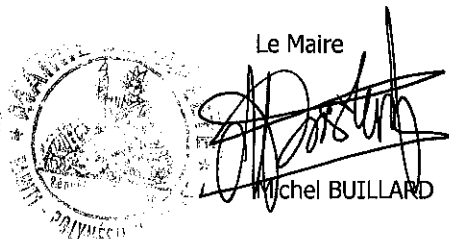
Un exemplaire du rapport sera adressé à Monsieur le Haut Commissaire de la République en Polynésie Française, et il sera mis à la disposition du public dans les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 56.

La Secrétaire de séance


Bélanda GUIDO

Le Maire


Michel BUIILLARD